

EXPOSITION

“ Elles sortent du silence,
venez les écouter ”

EN PRISES

TÉMOIGNAGES DE FEMMES AUTOUR DES VIOLENCES CONJUGALES

ENTRÉE
GRATUITE

www.parlonsdesviolences.fr



SOMMAIRE

A// Communiqué de presse.....	p3
B// En Prises : Le projet.....	p4
– Les origines du projet.....	p4
– L'exposition sonore et photographique itinérante et ouverte gratuitement au grand public.....	p4
– Le web documentaire sur le site www.parlonsdesviolences.fr	p5
C// Un travail collectif	
– Le groupe de travail "Lutte contre les violences intra-familiales et conjugales"...	p6
– les intervenants artistiques.....	p6
– Les témoins.....	p7
D// Annexes	
– Les structures à l'écoute des femmes victimes de violences dans le choletais.....	p8
– L'engagement de la CAC dans la Lutte contre les violences faites aux femmes....	p9
– La Région et la lutte contre les discriminations et pour l'égalité	p10
– Le protocole départemental de Lutte contre les violences faites aux femmes...	p10

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Du 18 au 30 novembre 2014, la salle des Expositions de l'Hôtel de Ville - Agglomération accueille EN PRISES, une exposition sonore et photographique réalisée par Cécile Liège (le Sonographe) et BenBen, et présentée par le groupe de travail « Lutte contre les violences intra-familiales et conjugales » animé par la Communauté d'Agglomération du Choletais.

"Elles parlent d'emprise et de prises de tête. Elles évoquent une prise de pouvoir un jour, et le chemin qu'elles s'efforcent de tracer pour le reste de leur vie. En prise directe avec une nouvelle réalité, en prises de sons et en prises de vues."

Sensibiliser, informer le grand public, inviter à la parole

À Cholet, depuis 2010, des actions de sensibilisation et d'information ont lieu chaque année à l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Devant la difficulté de réunir un nombre de personnes important sur ce type d'événement (le sujet est a priori peu attractif pour qui ne se sent pas directement concerné), le groupe de travail « Lutte contre les violences intra-familiales et conjugales » animé par la Communauté d'Agglomération du Choletais réinterroge régulièrement son approche du grand public et des femmes victimes qui n'auraient pas encore osé parler.

Dans le courant de l'année 2012, une rencontre avec Cécile Liège (le Sonographe), et le photographe BenBen, a permis au groupe d'avancer sur cette question, et d'envisager la création d' **EN PRISES, une exposition sonore et photographique ouverte au grand public** du 18 au 30 novembre 2014, invitant chacun à une écoute intime des témoignages.

EN PRISES est le fruit d'une rencontre avec quatre femmes victimes de violences conjugales. Leurs récits retracent la reconquête de la liberté, de l'estime de soi et de la possibilité d'agir. Cette rencontre se fait à travers des témoignages sonores et un parcours photographique. La narration mêle les témoignages en suivant quatre étapes :

- les violences subies
- le premier pas vers une aide extérieure
- les obstacles rencontrés
- la vie aujourd'hui

Les témoignages sonores et photos sont également réunis à travers un webdocumentaire présenté sur le site Internet www.parlonsdesviolences.fr. Cette plate-forme s'adresse aussi bien aux victimes qu'à leur entourage ou au grand public. Toutes les démarches à effectuer pour être aidé(e) sur le territoire y sont répertoriées.

**Du 18 au 30 novembre 2014 – Salle des Expositions de l'Hôtel de Ville – Agglomération
Une création originale de Cécile Liège (le Sonographe) et de BenBen
Musique originale Arnaud Papin
présentée par le groupe de travail "lutte contre les violences intra-familiales et conjugales" de la
Communauté d'Agglomération du Choletais
Entrée gratuite
Renseignements au 02 41 65 26 11**

La plate-forme d'appel du **39 19** est **accessible gratuitement** et **invisible sur les factures**. Ce numéro est ouvert du lundi au samedi de 8 heures à 22 heures (les jours fériés de 10 heures à 20 heures). Ce service répond à toutes les formes de violences :

- violences physiques, verbales ou psychologiques (à la maison ou au travail),
- agressions sexuelles et viols.

Il s'agit d'une ligne d'écoute, **en cas d'urgence**, appelez le **17** ou le **112**.

EN PRISES : LE PROJET

LES ORIGINES DU PROJET

En 2012, après avoir eu vent des actions du groupe de travail "Lutte contre les violences intra-familiales et conjugales" portées par la Communauté d'Agglomération du Choletais, Cécile Liège (le Sonographe) propose une rencontre afin de s'interroger avec les professionnels sur un aspect complexe de la sensibilisation des personnes victimes : certaines d'entre elles se retrouvent si isolées qu'elles n'accèdent que difficilement à une information sur le sujet. Comment venir jusqu'à elles ? Comment les inviter à faire un premier pas vers les associations ?

Le Sonographe imagine d'abord avec le groupe un site Internet qui pourrait diffuser des témoignages sonores jusque dans les foyers...

« Les femmes ont parfois besoin d'entendre qu'elles ne sont pas seules à être victimes de violences. L'écoute de la voix d'une autre femme peut avoir un impact autrement plus important que la lecture d'un témoignage, dont la lecture offre moins de réalisme et d'intimité »

(propos tenus par une conseillère conjugale du groupe de travail « Lutte contre les violences intra-familiales et conjugales »).

Le projet est rejoint par BenBen, photographe invité à participer, en 2011 et 2012, aux expositions participatives organisées Place Rougé par le groupe de travail lors de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre.

EN PRISES se modèle petit à petit, et trouve sa forme finale dans une diffusion pluridimensionnelle :

- Une exposition sonore et photographique
- Un webdocumentaire sur le site www.parlonsdesviolences.fr
- L'écoute collective

Objectifs :

- Sensibiliser et informer le grand public à la question des violences conjugales.
- Créer les conditions d'une meilleure circulation de l'information parmi les femmes (toutes classes sociales confondues) concernant leurs droits, leurs libertés d'être, et les solutions existantes face aux violences.
- Renforcer le travail de réseau, la visibilité et l'identification des professionnels du territoire.

L'EXPOSITION SONORE ET PHOTOGRAPHIQUE ITINERANTE ET GRATUITEMENT OUVERTE AU GRAND PUBLIC

EN PRISES est le fruit d'une rencontre avec quatre femmes victimes de violences conjugales. Leurs récits retracent la reconquête de la liberté, de l'estime de soi et de la possibilité d'agir. Cette rencontre se fait à travers des témoignages sonores et un parcours photographique. La narration mêle les témoignages en suivant quatre étapes :

- les violences subies
- le premier pas vers une aide extérieure
- les obstacles rencontrés
- la vie aujourd'hui

Scénographie : les photographies sont encadrées, passant progressivement du petit au grand format. L'écoute se fait sur casques, disposés dans l'espace en accord avec le parcours photographique.

Du 18 au 30 novembre 2014, l'exposition sera présentée à Cholet, Salle des Expositions de l'Hôtel de Ville - Agglomération. Dans un second temps, elle sera proposée à d'autres lieux de la Ville (Centres sociaux, Campus, Centre Hospitalier...), aux communes de l'Agglomération, à l'ensemble du département, et au delà.

LE WEB DOCUMENTAIRE "EN PRISES" SUR LE SITE www.parlonsdesviolences.fr

Les témoignages sonores et le parcours photographiques sont réunis à travers un webdocumentaire présenté sur le site Internet www.parlonsdesviolences.fr. Le groupe de travail a imaginé à ce propos créer une plate-forme départementale voire inter-départementale, s'adressant aussi bien aux professionnels qu'aux victimes, à leur entourage ou au grand public.

Un maximum de démarches à effectuer pour être aidé(e) sur le territoire y sont répertoriées. Le site s'adresse :

- aux femmes victimes de violence qui n'osent pas encore en parler autour d'elles,
- à celles qui ont commencé à s'en sortir mais ont besoin de ne pas se sentir seules,
- aux professionnels, qui peuvent y voir un outil de diffusion des informations et de premier contact avec les femmes,
- au grand public.

Cette idée de site Internet a reçu un écho favorable auprès des institutions et acteurs locaux sondés. Le groupe a ainsi été encouragé à penser collectivement son développement, avec l'aide d'Alain Belleil, webmaster, et du Service Communication de la Ville de Cholet et de la CAC.


Retour à l'accueil → Contact → Dossier de presse

www.parlonsdesviolences.fr
Des mots contre les violences conjugales

→ Quitter le site rapidement
→ Effacer les traces de ma visite

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE
3919
*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe

L'EXPO EN PRISES | LES STRUCTURES | J'AI BESOIN D'AIDE | ACTUALITES | TROUVER
Témoignages de femmes | à votre écoute | Questions et réponses | et informations | une structure



EN PRISES

TEMOIGNAGES DE FEMMES
AUTOUR DES VIOLENCES CONJUGALES

"En Prises" est le fruit d'une rencontre avec cinq femmes victimes de violences conjugales, à travers des témoignages sonores et un parcours photographique.

Leurs récits retracent la reconquête de la liberté, de l'estime de soi et de la possibilité d'agir.

L'EXPOSITION à Cholet du 18 au 30 novembre 2014
Salle des Expositions, Hôtel de ville - Agglomération

Le WEB DOCUMENTAIRE photos et sonore de Cécile Liège et Ben Ben

DECOUVREZ UN EXTRAIT ▶

L'ECOUTE COLLECTIVE

Le Web documentaire **EN PRISES** peut être emprunté à la CAC pour l'organisation de rencontres-débats autour des violences conjugales.

UNE CRÉATION COLLECTIVE

LE GROUPE DE TRAVAIL "LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES ET CONJUGALES"

En 2007, la Ville de Cholet et la Communauté d'Agglomération du Choletais ont créé le groupe de travail « Violences intra-familiales et conjugales ». Celui-ci réunit les associations de victimes (SOS Femmes, l'Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels), le Centre Information Féminin et Familial, les professionnels sociaux, le centre hospitalier, l'accueil d'urgence, ainsi que la Police et la Gendarmerie.

Les professionnels sont ainsi en mesure de mieux se connaître et de mieux travailler ensemble pour mieux accompagner les victimes de violence. Des actions de formation sont régulièrement mises en place pour échanger et avancer sur des thèmes particuliers : la prise en charge des auteurs, l'accompagnement des femmes, les réponses judiciaires, les enfants témoins de violences conjugales

Le groupe met également en place des temps de sensibilisation et d'information en direction du grand public. Ainsi, depuis une première rencontre avec Le Sonographe et BenBen en 2012, les professionnels se sont investis dans la création de l'exposition sonore et photographique **EN PRISES**, présentée en novembre 2014 en Salle des Expositions de l'Hôtel de Ville – Agglomération.

Aide à la définition des objectifs, mise en relation avec les témoins, apports techniques et scientifiques concernant le phénomène de violences conjugales... Autant d'aspects exigeants et indispensables à la réussite de ce projet

Au delà du Choletais...

D'autres associations ont contribué à la réussite de ce projet, notamment par la transmission de l'appel à témoin du groupe de travail : Accueil d'Urgence Femmes en Difficultés (85) // Solidarité Femmes Loire Atlantique (44) pour leur contribution à la réussite de ce projet.

LES INTERVENANTS ARTISTIQUES

Le Sonographe

www.lesonographe.com



Cécile Liège (le Sonographe) est auteure-réalisatrice sonore. Portée par l'envie de se frotter aux réalités sociales pour les restituer au public, elle réalise des projets documentaires pouvant traiter de la question du travail, de la condition ouvrière, du vécu des usagers sur un territoire, de mémoire d'habitants, ... Elle anime de nombreux ateliers questionnant aussi bien, à travers la réalisation sonore, la place des jeunes issus de l'immigration, la question des quartiers dits prioritaires, la consommation d'alcool dans les lycées,... Elle s'intéresse aujourd'hui aux parcours des personnes victimes de violences conjugales sorties de l'emprise de leur conjoint. Le sujet est souvent tabou, du moins difficile. C'est pourquoi, en tendant le micro à

quatre femmes prêtes à témoigner, elle espère contribuer à rompre le silence et à porter un message d'espoir. Cécile Liège croit profondément au pouvoir de la parole.



BenBen

<http://benben.photo.free.fr>

Depuis 2 ans, les activités photographiques de **BenBen** sont tournées vers la danse contemporaine, en partenariat avec la compagnie Yvann Alexandre.

En avril 2013, BenBen participe également à une exposition internationale du Polaroid (Expolaroid) : il expose dans ce cadre à Nantes à l'Atelier Alain Le Bras, au Passage Culturel, place Travot à Cholet. Son engagement contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité homme-femme s'est déjà manifestée lors de précédentes éditions de la journée internationale des violences faites aux femmes en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Choletais. Il effectuait des portraits de rues exposés dans l'instant. Chaque personne photographiée proposait un symbole, un geste ou une parole (écrite) pour témoigner publiquement d'une envie d'égalité et de respect entre les hommes et les femmes. En 2013, un travail mené en amont avec les ateliers de théâtre adolescent du Jardin de Verre menés par Alice DAVID a permis la création de 5 photographies permettant aux passants de réagir à certains faits d'inégalité entre les hommes et les femmes, ou de maltraitance conjugale.

LES TÉMOINS

Contactées par l'intermédiaires du réseau associatif, quatre femmes ont accepté de témoigner de leur vécu en matière de violences conjugales.

Dans le souci de préserver leur anonymat, leur identité ne sera pas précisée. Mais il faut noter qu'elles sont l'élément totalement indispensable de l'exposition **EN PRISES**, que grâce au don de leur voix et à l'exercice photographique qu'elles ont accepté de réaliser, d'autres femmes prendront peut-être une décision précieuse pour leur bien être.

Plus largement, d'autres personnes amélioreront peut-être leur compréhension du processus dans lequel se trouvent les femmes victimes de violences conjugales.

ANNEXES

LES STRUCTURES A L'ECOUTE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES DANS LE CHOLETAIS

SOS Femmes : 02 41 87 97 22

Écoute, accueil, hébergement et accompagnement des victimes de violences conjugales. Permanences les 2ème et 4ème mercredi du mois au Centre Social Pasteur.

AAVAS : 02 41 36 02 07

Écoute, soutien et accompagnement des victimes d'abus sexuels et de leurs proches. Permanences les 1er et 3ème mercredi du mois, 26 rue Grignon de Montfort.

Adavem 49 : 02 41 20 51 26

Aide gratuite aux enfants et adultes victimes d'infractions pénales (coups et blessures, violences conjugales, abus sexuels, harcèlement moral, accident circulation, escroquerie,...) informations juridiques, accompagnement dans les démarches, soutien psychologique. Au palais de Justice.

CIFF : 02 41 58 03 64

Accueil, information juridique sur le droit des femmes et des familles. Du lundi au jeudi de 9h à 17h, 58-60 rue Saint Bonaventure.

Médiations 49 : réquisitionnée par le Procureur de la République pour des démarches de médiations familiales/offre pour les publics ayant déjà reconnus leurs difficultés et souhaitant trouver des solutions

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : 02 41 71 68 45

L'accueil d'urgence du CHRS Pelletier comprend 3 unités familiales. Il peut proposer un logement, un accompagnement et aider à l'insertion sociale des personnes ou familles subissant notamment des violences.

Centre Hospitalier de Cholet : 02 41 49 60 00

Permanences de l'unité médico-légale. Elle permet aux victimes de faire constater, sur réquisition judiciaire, les violences subies.

Gendarmerie : appeler le 17 en cas d'urgence

46, avenue Napoléon Bonaparte

Police nationale : appeler le 17 en cas d'urgence

02 41 64 82 00

Le Carteron

4, rue Bordage Fontaine

L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS (CAC) DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



A Cholet, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a été interpellé à plusieurs reprises au sein de la cellule d'observation et de veille, au sujet de situations de violence au sein des familles et notamment de violences conjugales. Devant les problématiques évoquées et constatées, la Communauté d'Agglomération du Choletais a mis en place, début 2007, un groupe de travail « Violences intra-familiales et conjugales. »

Celui-ci réunit la Police et la Gendarmerie, les associations de victimes (SOS Femmes, l'Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels) le Centre Information Féminin et Familial, les professionnels sociaux, le centre hospitalier, l'accueil d'urgence...

Son action vise à :

- x **améliorer l'inter connaissance entre professionnels**
A échéance régulière, les réunions du groupe de travail permettent aux professionnels et bénévoles d'échanger autour de leurs pratiques, de l'évolution de la législation et de l'actualité de leurs structures.
- x **prévoir des temps de débat et d'échange pour faire le point sur les réponses apportées aux femmes**
Des actions d'information et de formation ont régulièrement été mises en place pour échanger et avancer sur des thèmes préoccupants.
- x **sensibiliser et informer le grand public**
Chaque année depuis 2010, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences conjugales du 25 novembre, le territoire choletais se fait écho de la campagne nationale en proposant des animations aux choletais afin de sensibiliser le plus grand nombre (soirée ciné-débat, exposition de silhouettes de femmes, soirée théâtre-débat, exposition participative sur l'espace public, exposition « Respect », café-lecture, stands d'information...).

Les moyens dédiés à la prévention et l'accompagnement des femmes ont été renforcés, ainsi que le soutien aux associations engagées dans la lutte contre ces violences, en particulier celles qui accompagnent des femmes sur l'ensemble du territoire.

En 2013, le groupe s'est lancé, avec Cécile Liège (le Sonographe) et le photographe BenBen, dans la création d' **EN PRISES, une exposition sonore et photographique** inaugurée en novembre 2014, invitant chacun à une écoute intime de témoignages de victimes. Ceux-ci sont également réunis dans un **webdocumentaire** présenté sur le **site Internet** www.parlonsdesviolences.fr.

L'ENGAGEMENT DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE POUR L'EGALITE FEMMES/HOMMES



En application de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, la Région a adopté un premier plan d'actions régional entre les hommes et les femmes, en juin 2009. Dans le cadre de l'Engagement régional pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations, la Région entend aller plus loin dans la prise en compte de l'égalité entre les hommes et les femmes (formation professionnelle, gestion des ressources humaines, éducation...).

A ce titre, elle accompagne les associations et collectivités contribuant à renforcer la place des femmes dans la société, contribuer à leur expression et leur participation citoyenne, agir contre les violences faites aux femmes et faire évoluer les représentations de genre.

La région soutient des structures en charge d'accompagner les publics potentiellement discriminés. Les principaux bénéficiaires d'un soutien financier de la Région sont :

- Les centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et leurs permanences juridiques décentralisées ;
- Le planning familial offrant des permanences sur la santé sexuelle ;
- L'Union régionale Solidarité femmes agissant en matière de violences faites aux femmes.

LE PROTOCOLE DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



En Maine-et-Loire, depuis plus d'une dizaine d'années, collectivités territoriales, services de l'Etat, organismes et associations, sont mobilisés pour améliorer les réponses départementales, locales, dans ce domaine.

Un Protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes a été signé en 2013 : son objectif général est de continuer à construire un réseau d'acteurs, dans le département pour rechercher une plus grande efficacité dans les réponses apportées pour lutter contre les violences envers les femmes, dans les domaines de la prévention, de la répression ou de la réparation.

Le Protocole doit permettre aux 29 institutions et associations engagées sur cette question :

- d'avoir des références partagées sur ce problème de société,
- de porter à la connaissance de tous la contribution de chacune des institutions et associations dans ce domaine,
- de renforcer la cohérence des actions sur l'ensemble du département,
- d'inscrire dans la durée l'engagement de chaque institution et association sur ce sujet.

CONTACT

Communauté d'Agglomération du Choletais
Direction de la Famille, de la Petite Enfance et de la Cohésion Sociale

Service Développement Social
4, rue du Val de Loire
49300 Cholet

02 41 65 26 11
sds@agglo-choletais.fr
Lundi-Vendredi : 9h-18h

Partenaires :

